PROCÈS-VERBAL
COMITÉ SYNDICAL
EN SÉANCE DU VENDREDI 07 FÉVRIER 2025

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ,** et le **VENDREDI 07 FÉVRIER 2025 à 10h05,** le Comité Syndical du SIDÉLEC Réunion s'est réuni en première séance annuelle sur convocation faite par le Président de l'Établissement Public, Monsieur Maurice GIRONCEL **le 31 janvier 2025.** Clôture de la séance **à 12h15.**

La séance a été ouverte par le Président, Monsieur Maurice GIRONCEL.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Maurice GIRONCEL, Président du SIDÉLEC Réunion / M. Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis / M. Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul / M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoît / M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André / M. Armand VIENNE, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession / M. Frédéric SEGART, Membre du Bureau suppléant et délégué de la commune de Cilaos / M. André DUPREY, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux / M. Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons / M. HIPPOLYTE Henry, Délégué titulaire de la Commune du Port / M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon / M. Éric AH HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon / M. Jean-Denis HOARAU, délégué titulaire de la commune de la Petite-Ile / M. Bernard MARIMOUTOU, délégué titulaire de la commune de Saint-Louis / M. Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins / M. Joan DORO, délégué titulaire de la commune de la Plaine des Palmistes.

ÉTAIENT REPRESENTÉS : M. Harry MOREL, 3ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Joseph par M. Maurice GIRONCEL, Président du SIDÉLEC Réunion.

SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE :

SONT PARTIS EN COURS DE SÉANCE : sortie temporaire du Président à 10h54, il n'a pas participé au vote du rapport n°5 sur le Compte Financier Unique 2025 du SIDELEC Réunion.

ÉTAIENT EXCUSES ou ABSENTS : M. Mathieu HOARAU, 5ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé / M. Marcel DAMOUR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Salazie / M. Josian ZETTOR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Saint-Leu / M. Gilles Lionel GRONDIN, délégué de la commune de Saint-Philippe / M. Dominique PANAMBALOM, Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Rose / M André M'VOULAMA Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Marie.

Les membres présents ont pu délibérer en exécution des Articles L. 2121-17 et L.5211-10 du code général des collectivités Territoriales, et conformément à la délibération n° 20/02-01 du Comité Syndical en séance du vendredi 24 juillet 2020.

SECRÉTARIAT DE SÉANCE :

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Comité Syndical. Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit, a été désigné par vote à main levée (à l'unanimité des votants) pour remplir ces fonctions.

Le Président de séance certifie que cette délibération est publiée sur le site internet officiel du SIDÉLEC Réunion et que le nombre de membres en exercice présents et représentés a été de 18 sur 24 (17 présents et 1 représenté) et pour le rapport n°5, 16 sur 24 (16 présents).

Discours d'ouverture de séance par Monsieur le Président :

Madame la Receveuse Municipale,

Messieurs les délégués, Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Merci à toutes et tous pour votre présence ! Un bienvenu particulier à Madame Sylvie Delbar, Receveuse Municipale. Nous sommes très honorés de votre présence pour l'examen de notre 1er Compte Financier Unique (CFU). Nous anticipons avant le 1er janvier 2026.

À l'occasion de ce 1er Comité Syndical pour l'année 2025, je voudrais à nouveau vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé, de réussite dans vos projets et pour vos proches. **Cette année est aussi un moment particulier pour le SIDÉLEC Réunion qui aura 25 ans au mois de mars prochain.**

C'est en présence de Monsieur le Préfet de la Réunion que nous célèbrerons cet évènement le vendredi 28 mars prochain avec les délégués, les agents et nos partenaires. Nous profiterons pour inaugurer la 1er Station de production d'hydrogène vert pour Véhicule électrique.

Notons également que la veille, nous tiendrons avec le Président délégué de la FNCCR et les représentants de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique une commission des Zones Non Interconnectées au réseau électrique continental. Ce point est inscrit à notre ordre du jour.

Avant de vous dire quelques mots sur les rapports qui sont soumis à notre examen, je vous informe qu'après 3 ans et 5 mois passés à nos côtés, notre Directrice des Affaires Financières, Madame Christelle Rickmounie, doit réglementairement rejoindre à nouveau les services de l'État.

Ici je voudrais en mon nom et en votre nom à toutes et tous souligner le travail remarquable accompli au sein du SIDÉLEC Réunion. Je voudrais surtout lui témoigner de notre sincère reconnaissance pour son sérieux, son efficacité et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles missions.

Avec Madame Christelle Rickmounie, le SIDÉLEC Réunion a gagné en professionnalisme et nous devons poursuivre dans cette voie.

Chère Christelle, merci de nous avoir fait confiance !

Chers collègues,

9 rapports nous sont proposés ce matin ainsi qu'une motion.

Nous allons évoquer en premier temps celui concernant les 25 ans du SIDÉLEC Réunion et l'inauguration de la 1er Station de production d'hydrogène vert pour véhicule électrique. L'invitation vous sera transmise dans les prochains jours.

Nous aurons également à examiner la demande de subvention pour la 6ème édition de la Marche Réunionnaise pour le Climat et la Biodiversité.

Comme tous les ans, cet évènement aura lieu sur le site du Bocage à Sainte-Suzanne. La manifestation débutera dès le 28 février avec les scolaires et le dimanche 16 mars nous accueillerons des milliers de marcheurs.

Là aussi, les services ne manqueront pas de vous transmettre les informations. Je souhaite que le SIDÉLEC Réunion y participe massivement d'autant que s'est dans notre quotidien que nous subissons les effets du réchauffement climatique : les méga feux en Californie ; Chido à Mayotte ; la sécheresse ici à la Réunion.

Comme tous les ans aussi, nous aurons à délibérer sur notre participation financière au COS du SIDÉLEC et au Centre National d'action sociale.

L'action sociale du SIDÉLEC Réunion comprend également d'autres dispositifs comme par exemple les « tickets restaurants » ou encore la protection sociale complémentaire.

Dans un contexte inflationniste nous faisons ainsi l'effort d'accompagner tous les collaborateurs. Nous sommes aux côtés des agents et pour les 25 ans du SIDÉLEC j'aurai l'occasion de rappeler que je suis très attaché à la notion de Service Public au Service du Public.

Quelques mots sur « Mafate Village solaire ».

Mercredi dernier, nous avons tenu une réunion en mairie de la Possession avec Madame la Maire, notre collègue Vienne Armand et nos services. Nous avons évoqué la situation sur le secteur d'Ilet à Malheur.

La réunion a été fructueuse et les services nous présenteront un point d'étape. L'objectif reste d'achever la totalité des travaux sur l'ensemble des ilets d'ici 2026. C'est une de nos priorités !

Enfin, concernant notre Compte Financier Unique.

C'est le rapport N°5. Je laisserai la parole à Madame la receveuse Municipale pour nous en faire une présentation. **Je veux noter que le SIDÉLEC reste une collectivité d'investissement (80% de nos dépenses) et que nous avons une épargne nette positive.**

Ce sont des indicateurs qui démontrent que le SIDÉLEC Réunion à une bonne santé financière. C'est le résultat d'un travail d'équipe entre les services et les délégués. Je remercie Madame la Receveuse pour son accompagnement constant.

Nous devons néanmoins rester vigilant pour maintenir cette trajectoire et réaliser entièrement notre PPI qui s'élève à 120 millions d'€ sur la mandature 2020 – 2026. À ce jour, nous en sommes à 77%.

Cette année nous devons maintenir le rythme de 2024 qui a été exceptionnel avec plus de 20 281 147 € de dépenses d'investissements. La perspective est donc de réaliser 93 % de notre PPI dès 2025.

Nous devons nous en donner les moyens pour continuer à participer au développement économique et social du territoire dans un contexte budgétaire particulièrement contraint ou les collectivités doivent participer à l'effort de redressement national.

Notons tout de même que le Projet de Loi de Finances 2025 confirme la hausse de 5 300 0000 € le budget du CAS Facé. Celui-ci passe ainsi à 365 300 000 €. C'est le résultat de notre mobilisation au sein de la FNCCR.

Je vous remercie !

Le Procès-verbal de l'instance du mardi 10 décembre 2024 :

L'assemblée est invitée à valider le procès-verbal de la séance précédente du mardi 10 décembre 2024.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a aucune, Monsieur le Président passe au vote :

- Le procès-verbal du Comité Syndical du 10 décembre 2024 est adopté à l'unanimité –

Ce procès-verbal est publié sur le site officiel du SIDÉLEC Réunion.

Le déroulé de séance :

Monsieur le Président présente ensuite le déroulé de cette séance, et liste les intervenants qui présenteront les rapports.

Après ces quelques précisions, l'assemblée est prête à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **DIRECTION GÉNÉRALE :**

Rapport n°25/01-01 : Célébration des 25 ans du SIDELE Réunion – Inauguration de la 1ère station hydrogène vert à la Réunion.

- **COMMUNICATION :**

Rapport n°25/01-02 : 6ème marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité.

❖ **SERVICE INFORMATIQUE :**

Rapport n°25/01-03 : Projet d'adhésion du SIDELEC Réunion à la centrale d'achat CADI.

❖ **PÔLE RESSOURCES :**

Direction des finances

Rapport n°25/01-04 : Attribution d'une subvention au CNAS et au Comité d'œuvres Sociales (COS) du SIDELEC Réunion.

Rapport n°25/01-05 : Compte Financier Unique (CFU) 2024 du SIDELEC Réunion.

❖ **PÔLE ÉNERGIES NOUVELLES ET DÉVELOPPEMENT :**

Rapport n°25/01-06 : Note d'information : Point d'étape Mafate.

Rapport n°25/01-07 : Note d'information : Point d'étape rénovation des installations d'éclairage public sportifs.

❖ **COS DU SIDELEC :**

Rapport n°25/01-08 : Convention d'occupation temporaire du domaine public pour la création et la gestion d'un jardin partagé.

❖ **PÔLE RESSOURCES :**

Direction des ressources humaines

Rapport n°25/01-09 : Protection sociale complémentaire : risque santé.

❖ **DIRECTION GÉNÉRALE :**

Rapport n°25/01-10 : Comité Interministériel aux Outre-Mer (CIOM) – Lutte contre le réchauffement climatique & revalorisation pour la Réunion des crédits du Cas-facé.

DÉCISIONS :

Rapport n°25/01-01 : Célébration des 25 ans du SIDELE Réunion – Inauguration de la 1ère station hydrogène vert à la Réunion.

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Eric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis pour une présentation du rapport.

Monsieur Joel PAYET, précise que les prestataires sont actuellement en phase de tests définitifs sur la station hydrogène et qu'elle devrait être opérationnelle dans les prochaines semaines.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

Rapport n°25/01-02 : 6ème marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité.

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur André DUPREY, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux. Il fait part du rapport.

Le Président encourage tous les membres à participer activement à la marche pour le climat.

Monsieur Patrice ELLAMA, demande à connaitre la date des échanges et des animations à venir du programme.

Le Président a précisé que ce sera le dimanche 16 mars 2025.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°25/01-03</u> : Projet d'adhésion du SIDELEC Réunion à la centrale d'achat CADI.**

Monsieur le Président accorde la parole à Monsieur Eric AH-HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon, pour une présentation du rapport. Il souligne également l'avis favorable émis lors des commissions conjointes du vendredi 10 janvier 2025.

Monsieur Eric AH-HOT, souhaite avoir plus d'informations sur cette centrale, notamment sur la carte carburant.

Madame Graziella ECLAPIER, Responsable achats et marchés public, et monsieur Marc DIJOUX, Responsable informatique et SIG, ont expliqué qu'il s'agit d'une centrale d'achat de type groupement d'acheteurs publics, pour laquelle les formalités de publicité et de mise en concurrence ont déjà été effectuées pour certaines catégories d'achat. En adhérant au CADI, le SIDELEC bénéficie de l'accès aux propositions de prix pour ses différentes offres, qui sont disponibles sur le site de la centrale.

Concernant la carte carburant pour l'approvisionnement des véhicules de l'acheteur public, l'opération consiste en la mise en place d'un marché subséquent avec le titulaire retenu par le CADI. Les avantages sont :

- Le taux de remise négocié en fonction du volume réalisé par l'ensemble de leurs adhérents.

- Les services et conditions supplémentaires négociés par CADI pour ses adhérents.

- Le suivi de la consommation.

Le principal avantage de passer par le CADI réside dans le gain de temps, car les formalités de publicité et de mise en concurrence ont déjà été réalisées, et un gain financier car nous pouvons bénéficier des taux de remise négociés par la centrale d'achat sur la base d'un recensement des besoins effectués pour de multiples acheteurs.

Le coût annuel de cette adhésion est de 5000€ HT.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°25/01-04</u> : Attribution d'une subvention au CNAS et au Comité d'œuvres Sociales (COS) du SIDELEC Réunion.**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André. Il présente le rapport et souligne qu'en date du vendredi 10 janvier 2025, les membres des Commissions Conjointes ont émis un avis favorable.

Il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 14 208€ au CNAS et une subvention de 32 940€ au COS du SIDELEC Réunion.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°25/01-05</u> : Compte Financier Unique (CFU) 2024 du SIDELEC Réunion.**

Monsieur le Président laisse la parole une nouvelle fois à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit pour une présentation du rapport.

La parole est accordée par la suite à Madame Sylvie DELBAR, Comptable public, qui précise que ce CFU est le résultat d'une confiance mutuelle et qu'il s'agit du premier compte financier unique sorti du Département. Ce document reprend l'intégralité du compte administratif et du compte de gestion et sera envoyé par la suite au contrôle de légalité. Le CFU permet de centraliser ces deux documents pour une gestion plus cohérente et une vue

d'ensemble plus claire de la situation financière de la collectivité. Madame DELBAR exprime également sa gratitude à Madame Christelle RICKMOUNIE pour le travail collaboratif et les échanges quotidiens relatifs à la mise en place du CFU.

Sortie temporaire du Président à 10h54, lors du vote du CFU. Il ne participe pas au vote.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

Arrivée du Président à 10h58.

- **Rapport n°25/01-06 : Note d'information – Point d'étape Mafate.**

Monsieur le Président accorde la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André. Il fait part du rapport et indique que les membres des Commissions Conjointes du 10 janvier 2025 ont pris acte de la note d'information.

Monsieur Yves GIGAN, Directeur Général des Services, informe qu'un groupe a été mis en place en interne au SIDELEC, pour travailler ensemble sur Mafate. L'objectif est qu'on ait 4 200 000€ de marché sur Mafate dès la semaine prochaine.

Monsieur Armand VIENNE, membre du bureau et délégué titulaire de la Possession et monsieur Pierrot CANTINA, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul, remercient le SIDELEC Réunion pour les informations et cette démarche.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **Rapport n°25/01-07 : Note d'information : Point d'étape rénovation des installations d'éclairage public sportifs.**

Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André présente le rapport et fait part que les membres des Commissions Conjointes ont émis un avis favorable sur la note d'information, le 10 janvier 2025.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas.

- **Rapport n°24/01-08 : Convention d'occupation temporaire du domaine public pour la création et la gestion d'un jardin partagé.**

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit pour une présentation du rapport. Il souligne l'avis favorable émis le 10 janvier 2025 par les membres des Commissions Conjointes.

Madame Wendy SETTAMA, Président du COS du SIDELEC Réunion remercie le Président ainsi que les membres du Comité Syndical pour l'accès à ce beau projet. Elle précise que le jardin est d'une superficie de 120m² et qu'il est situé à proximité du bâtiment B au siège du SIDELEC Réunion. Elle souhaite voir ce projet se maintenir sur le long terme.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°25/01-09</u> : Protection sociale complémentaire : risque santé.**

Monsieur le Président passe la parole une nouvelle fois à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit pour une présentation du rapport.

Madame Fabiola TATEYA, Directrice des ressources humaines, précise que ce rapport a pour objectif de donner mandat au CDG pour lancer l'appel public à concurrence concernant le volet santé. Une nouvelle délibération sera donc nécessaire une fois l'organisme retenu.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°25/01-10</u> : Comité Interministériel aux Outre-Mer (CIOM) – Lutte contre le réchauffement climatique & revalorisation pour la Réunion des crédits du Cas-facé.**

Monsieur le 1er Vice-Président accorde une nouvelle fois la parole à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit pour une présentation du rapport.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

<u>Divers</u> :

Débat entre les élus concernant les travaux d'électrification rurale du SIDELEC Réunion et des fiches problèmes reçues.

Le Président propose donc aux membres du Comité Syndical la mise en place de deux séminaires sur cette problématique, une pour la zone sud / ouest et une autre pour la zone nord / est.

Monsieur le Président clôture la présente instance.

Fin de séance à 12h15.

Monsieur le Secrétaire de séance,
Patrice ELLAMA,
Le 27/02/ 2025, à Ste Suzanne

Monsieur le Président,
Maurice GIRONCEL,
Le 27/02/ 2025, à Ste-Suzanne

Le Président
Maurice GIRONCEL